

2025
2026

Maîtrise en travail social



UQAC | Université du Québec
à Chicoutimi

Unité d'enseignement en travail social
Document de référence
UQAC

Table des matières

MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL (3763-3563)	1
1 RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE À L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EN TRAVAIL SOCIAL (UETS)	1
2 STRUCTURE DU PROGRAMME	1
3 CHOIX DU RÉGIME D'ÉTUDES ET DURÉE DES ÉTUDES	2
3.1 Détermination du régime d'études	2
3.2 Durée maximale des études	2
4 COMPÉTENCES INFORMATIONNELLES.....	2
5 INSCRIPTION.....	3
5.1 Horaire des cours et calendrier universitaire	3
5.2 Règles d'annulation et d'abandon de cours	3
6 CHEMINEMENTS DU PROFIL 3763 (RECHERCHE).....	4
6.1 Sur deux années.....	4
6.2 Sur trois années	5
7 CHEMINEMENTS DU PROFIL 3563 (PROFESSIONNEL)	6
7.1 Sur deux années.....	6
7.2 Sur trois années	7
8 RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES	7
9 CADRE RÉGLEMENTAIRE ENTOURANT LE PROCESSUS DE GESTION DU MÉMOIRE ...	8
10 COMMENT CHOISIR SA DIRECTION DE RECHERCHE OU DE STAGE?	8
11 OUTILS D'AIDE À LA RÉDACTION	8
12 LES SERVICES ET FORMATIONS UTILES	9
12.1 Services de la bibliothèque	9
12.2 Services aux étudiants (SAE)	9
13 PERSONNES-RESSOURCES À L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EN TRAVAIL SOCIAL	10
ANNEXE I	11
NORMES DU JURY D'ÉVALUATION	12
NORMES DE RÉDACTION DE L'ESSAI (3563)	13
STRUCTURE ET CONTENU DE L'ESSAI	13

MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL (3763-3563)

Le programme de Maîtrise en travail social ([profil recherche](#) et [profil professionnel](#)) est offert à l'Université du Québec à Chicoutimi en vertu d'une entente avec l'Université du Québec en Outaouais. Il est accrédité par *l'Association canadienne pour la formation en travail social* (ACFTS). Le diplôme de maîtrise en travail social permet l'accès à *l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec*.

1 Réglementation spécifique à l'Unité d'enseignement en travail social (UETS)

Dès l'admission à un programme, il est primordial de prendre connaissance de la réglementation en vigueur :

- ⇒ Le [règlement pédagogique particulier](#) dans les programmes sous la direction de l'Unité d'enseignement en travail social (UETS)
- ⇒ Le [guide](#) en matière d'attitudes et d'aptitudes académiques et professionnelles

2 Structure du programme

Profil recherche (3763)

3 cours obligatoires
3 cours optionnels
Projet de mémoire
Séminaire de recherche
Mémoire

Profil professionnel (3563)

3 cours obligatoires
6 cours optionnels
Projet de stage
Stage (450 heures)
Essai

Le programme comprend quarante-cinq (45) crédits.

Les cours obligatoires et la liste des cours optionnels sont les mêmes pour les deux profils du programme. Selon le profil, le programme compte trois (3) ou six (6) cours optionnels. Ces derniers permettent d'approfondir certaines thématiques. Il est à noter que l'offre de cours optionnels varie selon les expertises du corps professoral, et qu'au moins un de ces cours optionnels est offert chaque trimestre.

3 Choix du régime d'études et durée des études

Il est essentiel de bien choisir son régime d'études, et ce, en fonction du temps à consacrer à ses études. Le régime d'études détermine la durée des études, les échéanciers, les droits de scolarité et les frais à payer. Le régime d'études a également une incidence sur l'aide financière aux études (prêts et bourses du gouvernement du Québec) et l'admissibilité à certains concours de bourses.

3.1 Détermination du régime d'études

Au **profil recherche (3763)**, le régime d'études est déterminé au moment de la demande d'admission.

Au **profil professionnel (3563)**, il est déterminé par le nombre de crédits réalisés chaque trimestre. La personne inscrite à neuf (9) crédits et plus est considérée à temps complet.

3.2 Durée maximale des études

La durée maximale des études est déterminée **en fonction du régime d'études**.

Pour des études à temps complet, la durée maximale des études est de neuf (9) trimestres. À temps partiel, celle-ci est de quinze (15) trimestres.

4 Compétences informationnelles

Toutes les personnes admises dans le programme doivent prouver qu'elles possèdent une maîtrise suffisante des compétences informationnelles requises aux cycles supérieurs. Cette preuve est attestée par l'une ou l'autre des conditions ci-dessous et la mention « **a satisfait aux compétences** » est par la suite inscrite au relevé de notes :

➲ L'atteinte d'un résultat minimum de 75 % au test initial prévu à l'activité :

CICS900 - Compétences informationnelles cycles supérieurs.

La note « **S** » est ensuite attribuée

➲ L'obtention de la note « **S** » après avoir suivi l'ensemble de cette activité

Il est à noter que cette exigence doit être satisfaite au plus tard au deuxième trimestre.

5 Inscription

Un courriel est envoyé chaque trimestre par l'Unité d'enseignement en travail social aux personnes admises aux programmes. Ces dernières doivent apporter **une réponse explicite afin de confirmer leur inscription.**

Conformément à la [Procédure relative à l'inscription](#), celle-ci est **obligatoire tous les trimestres** (automne, hiver et été).

Néanmoins, il est possible de demander une autorisation d'absence s'il s'agit d'un motif sérieux. Et cette demande doit être faite en utilisant le formulaire¹ prévu à cette fin. L'étudiante ou étudiant ne peut bénéficier de plus de trois (3) absences autorisées consécutives ou non.

5.1 Horaire des cours et calendrier universitaire

À moins d'un avis contraire, les cours sont offerts les vendredis et samedis. Chaque cours correspond à 45 heures d'enseignement, à savoir : trois (3) fins de semaine de 15 heures.

L'horaire des cours est acheminé par courriel au moment de l'invitation à s'inscrire. Quant aux calendriers universitaires, ils sont disponibles [ici](#).

5.2 Règles d'annulation et d'abandon de cours

Annulation d'un cours **avec remboursement**

Tout de suite après la **6^e heure** de cours (ou à la fin du premier jour de cours et avant le deuxième jour de cours). Il est impératif qu'un courriel soit envoyé à : s2ue_travail-social@uqac.ca

Abandon d'un cours sans mention d'échec **sans remboursement**

Tout de suite après la **27^e heure** de cours (ou tout de suite à la fin du quatrième jour de cours). Il est impératif qu'un courriel soit envoyé à : s2ue_travail-social@uqac.ca

¹ Les principaux formulaires administratifs liés aux études de maîtrise sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.uqac.ca/decanat/mth-formulaires/>

6 Cheminements du profil 3763 (recherche)

6.1 Sur deux années

	1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE
AUTOMNE	2 cours obligatoires ⇒ Méthodologie de la recherche en travail social (TSO6003) ⇒ Travail social et développement local (TSO7003) 1 cours optionnel	Activité de recherche ⇒ Séminaire de recherche (TSO6036²)
HIVER	1 cours obligatoire ⇒ Travail social et promotion des réseaux sociaux (TSO6001) 2 cours optionnels³	Rédaction du mémoire ⇒ Mémoire (4RECHER)
ÉTÉ	Activité de recherche ⇒ Projet de mémoire (TSO6004⁴)	Rédaction et dépôt pour évaluation ⇒ Mémoire (TSO6008)

² Pour cette activité, la notation reportée (R) peut être utilisée. Le nombre maximal de trimestres de report est de deux (2). À la suite de ce délai, si le résultat final ne peut être donné, la notation échec (E) est inscrite.

³ Il est recommandé de s'inscrire au cours *Lectures dirigées* (TSO6017) pour travailler le sujet de recherche, et ce, avant l'activité *Projet de mémoire* (TSO6004).

⁴ Pour cette activité, la notation reportée (R) peut être utilisée. Le nombre maximal de trimestres de report est de deux (2). À la suite de ce délai, si le résultat final ne peut être donné, la notation échec (E) est inscrite.

6.2 Sur trois années

	1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE	3 ^E ANNÉE
AUTOMNE	2 cours obligatoires <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Méthodologie de la recherche en travail social (TSO6003) ⇒ Travail social et développement local (TSO7003) 1 cours optionnel	Activité de recherche <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Poursuite de Projet de mémoire (TSO6004) 	Activité de recherche <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Rédaction (4RECHER)
HIVER	1 cours obligatoire <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Travail social et promotion des réseaux sociaux (TSO6001) 2 cours optionnels⁵	Activité de recherche <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Séminaire de recherche (TSO6036⁶) 	Activité de recherche <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Rédaction (4RECHER)
ÉTÉ	Activité de recherche <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Projet de mémoire (TSO6004⁷) 	Activité de recherche <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Poursuite de Séminaire de recherche (TSO6036⁷) 	Dépôt pour évaluation <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mémoire (TSO6008)

Le mémoire proprement dit est entamé une fois que les activités **Projet de mémoire (TSO6004)** et **Séminaire de recherche (TSO6036)** sont réalisées. Elles s'effectuent sous la supervision de la direction de recherche.

L'activité *Projet de mémoire* permet à la personne inscrite de réaliser son plan de recherche sur la thématique choisie. Il comprend notamment une problématique, une recension des écrits, un cadre de référence, une méthodologie ainsi qu'un calendrier de travail.

C'est à cette étape que la personne détermine son terrain de recherche et établit des liens de collaboration en vue de la recherche.

Le projet de mémoire est par la suite évalué par un comité d'évaluation (**ANNEXE I**).

Quant à l'activité *Séminaire de recherche*, elle a notamment pour objectif de soutenir la personne étudiante dans sa démarche de collecte et d'analyse de données. Elle implique le développement des outils de collecte de données et, le cas échéant, la rédaction de la **demande d'approbation éthique**.

⁵ Il est recommandé de s'inscrire au cours *Lectures dirigées* (TSO6017) pour travailler le sujet de recherche, et ce, avant l'activité *Projet de mémoire* (TSO6004).

⁶ Pour cette activité, la notation reportée (R) peut être utilisée. Le nombre maximal de trimestres de report est de deux (2). À la suite de ce délai, si le résultat final ne peut être donné, la notation échec (E) est inscrite.

⁷ Pour cette activité, la notation reportée (R) peut être utilisée. Le nombre maximal de trimestres de report est de deux (2). À la suite de ce délai, si le résultat final ne peut être donné, la notation échec (E) est inscrite.

7 Cheminements du profil 3563 (professionnel)

7.1 Sur deux années

	1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE
AUTOMNE	2 cours obligatoires ⇒ Méthodologie de la recherche en travail social (TSO6003) ⇒ Travail social et développement local (TSO7003) 1 cours optionnel	Activité de stage ⇒ Projet de stage (TSO6033) 1 cours optionnel
HIVER	1 cours obligatoire ⇒ Travail social et promotion des réseaux sociaux (TSO6001) 2 cours optionnels⁸	Activité de stage ⇒ Stage de pratique spécialisée (TSO6019) 1 cours optionnel
ÉTÉ	1 cours optionnel	Rédaction et dépôt de l'essai ⇒ Essai (TSO6026)

⁸ Il est recommandé de s'inscrire au cours *Sujets spéciaux* (TSO6018) pour travailler le sujet de recherche, et ce, avant l'activité *Projet de stage* (TSO6033).

7.2 Sur trois années

	1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE	3 ^E ANNÉE
AUTOMNE	2 cours obligatoires ↳ Méthodologie de la recherche en travail social (TSO6003) ↳ Travail social et développement local (TSO7003)	2 cours optionnels⁹	Activité de stage ↳ Stage de pratique spécialisée (TSO6019)
HIVER	1 cours obligatoire ↳ Travail social et promotion des réseaux sociaux (TSO6001) 1 cours optionnel	Activité de stage ↳ Projet de stage (TSO6033) 1 cours optionnel	Rédaction ↳ Essai (TSO6026)
ÉTÉ	1 cours optionnel	1 cours optionnel	Rédaction et dépôt de l'essai ↳ Essai (TSO6026)

8 Reconnaissance des acquis et des compétences

Il est possible d'effectuer une demande de reconnaissance des acquis et des compétences à la suite de l'admission au programme de maîtrise. En effet, à l'UETS les cours universitaires peuvent être reconnus en fonction des critères suivants :

- ↳ Au moins 80 % du contenu du cours suivi doit être équivalent au cours demandé
- ↳ Le résultat obtenu pour le cours suivi doit être égal ou supérieur à la note **B-** pour les programmes de deuxième cycle
- ↳ Le cours doit avoir été suivi depuis huit (8) ans ou moins. La personne qui peut faire la preuve de l'actualisation de ses connaissances et de ses compétences par l'occupation d'un emploi lié à l'intervention sociale peut se voir reconnaître un cours suivi depuis dix (10) ans ou moins

Les cours suivis depuis plus de dix (10) ans ne sont pas reconnus.

Pour en savoir plus :

- ↳ [Procédure relative à la reconnaissance des acquis et des compétences](#)
- ↳ [Reconnaissance des acquis et des compétences / Information générales](#)

⁹ Idem

9 Cadre réglementaire entourant le processus de gestion du mémoire

La connaissance du cadre réglementaire entourant le processus de gestion du mémoire facilite grandement le parcours à la maîtrise.

Veuillez prendre connaissance des documents et des outils suivants :

- ⇒ [Procédure relative aux mémoires, essais doctoraux et thèses](#)
- ⇒ [Cheminement du mémoire](#) (de l'inscription du sujet jusqu'au dépôt final).

10 Comment choisir sa direction de recherche ou de stage?

La personne étudiante est invitée à choisir sa direction de recherche/stage dont le rôle est d'accompagner la personne étudiante dans son cheminement de recherche/stage. Le choix est subséquemment entériné par la direction du programme. Il est recommandé d'amorcer la réflexion sur ce choix dès les premiers trimestres de la maîtrise. Pour les personnes étudiantes du profil « mémoire » qui cheminent à temps complet, ce choix doit être fait lors de l'inscription du sujet qui doit avoir lieu au plus tard au troisième trimestre d'inscription.

Il est à noter que la décision d'intégrer une codirection revient à la direction de recherche à la suite d'une consultation auprès de la personne étudiante. Cette codirection peut être assurée par une personne de l'UETS ou d'un autre département de l'UQAC; pour autant que son expertise soit pertinente pour le sujet de mémoire et qu'elle soit bien évidemment habilitée à assumer cette tâche. La codirection peut aussi provenir d'une autre université ou centre de recherche si cette dernière a reçu une habilitation de l'UQAC. Sachez qu'une approbation de la direction de l'UETS est nécessaire et primordiale, et que, le cas échéant, la personne étudiante peut faire appel à la direction du programme pour la soutenir dans son choix.

11 Outils d'aide à la rédaction

Les normes de rédaction en vigueur à l'Unité d'enseignement en travail social sont celles de l'APA (American psychological association). Pour en connaître davantage : <https://bibliotheque.uqac.ca/rediger-bibliographie/apa-accueil>

En ce qui concerne le mémoire, le Décanat des études de l'UQAC met à la disposition de la communauté universitaire divers [outils](#) (guides, gabarits) afin d'en faciliter sa mise en forme.

Il est essentiel de rappeler que toutes les personnes étudiantes doivent faire preuve d'intégrité et de rigueur dans les activités pédagogiques (cours, travaux, examens, activités de recherche, etc.). Notamment, assurez-vous de respecter les normes en

vigueur, d'avoir de bonnes pratiques de citations des sources, de respecter le droit d'auteur et d'utiliser de façon responsable l'intelligence artificielle.

Pour en connaître davantage :

- ⇒ [Politique sur les infractions relatives aux études et sanctions](#)
- ⇒ [Politique relative à la conduite responsable en recherche et en création](#)

12 Les services et formations utiles

L'UQAC offre une panoplie de services, de formations et d'ateliers fort utiles. Nous vous invitons à découvrir ces offres et à rester à l'affût des propositions que vous recevrez tout au long de votre parcours :

12.1 Services de la bibliothèque

La personne bibliothécaire associée à notre programme de maîtrise peut vous soutenir et vous conseiller, et ce, à toutes les étapes de vos travaux de recherche.

Pour planifier une rencontre individualisée, cliquez [ici](#).

La bibliothèque propose également diverses activités dont voici les [horaires](#).

12.2 Services aux étudiants (SAE)

Les [Services aux étudiants](#) de l'UQAC proposent des services variés (aide psychosociale, soutien aux personnes en situation de handicap, orientation, soutien à l'apprentissage, soutien financier) dans l'objectif de permettre aux personnes étudiantes d'accéder à leur plein potentiel tout au long de leurs études.

Nous attirons particulièrement votre attention sur le [Portail des bourses](#) puisque celles-ci permettent d'obtenir un soutien financier aidant considérablement la poursuite des études de cycles supérieurs. Il est conseillé de consulter régulièrement ce portail étant donné que l'affichage des concours a lieu tout au long de l'année.

Les personnes en situation de handicap sont invitées à communiquer avec les *Services aux étudiants* dès leur admission afin que des mesures adaptées soient mises en place dans le but de les accommoder et de les accompagner durant leur cursus universitaire.

13 Personnes-ressources à l'Unité d'enseignement en travail social

Selon vos besoins, n'hésitez pas à communiquer avec l'un ou l'autre des membres de l'équipe programme de l'Unité d'enseignement en travail social.

Direction

Cheminement, choix de la direction de recherche, etc.

Eve Pouliot

Local: H4-1130

Poste : 5089

Courriel : due_travail-social@uqac.ca

Secrétariat

Inscription, horaires, formulaires et renseignements généraux

Gianny Françoise

Local : H4-1080

Poste : 2256

Courriel : s2ue_travail-social@uqac.ca

Coordination

Cheminement, reconnaissance des acquis, règlement des études

Claudine Gagnon

Coordonnatrice

Local : H4-1030

Poste : 4750

Courriel : pue_travail-social@uqac.ca

André Carrier

Coordonnateur

Local : H4-1060

Poste : 4239

Stage

Karen Myles

Agente de stage

Local : H4-1190

Poste : 5376

Courriel : stagests@uqac.ca

ANNEXE I

NORMES DU JURY D'ÉVALUATION

TYPE DE PRODUCTION	NORMES UQAC	RESPONSABLE
PROJET DE MÉMOIRE	<p>3 ou 4 personnes¹⁰ (si codirection) :</p> <p>DIRECTION de recherche + codirection (s'il y a lieu) + 2 autres personnes (dont au moins une en travail social)</p> <p>La direction et la codirection réalisent un rapport conjoint.</p> <p>Toutes les personnes doivent effectuer une évaluation écrite.</p>	UETS
PROJET DE STAGE	<p>2 ou 3 personnes (si codirection) :</p> <p>DIRECTION de stage + codirection (s'il y a lieu) + une autre personne en travail social</p> <p>La direction et la codirection réalisent un rapport conjoint.</p> <p>Toutes les personnes doivent effectuer une évaluation écrite.</p>	UETS
ESSAI	<p>3 ou 4 personnes (si codirection) :</p> <p>DIRECTION de stage + codirection (s'il y a lieu) et 2 autres personnes</p> <p>Peut comporter un membre externe, ressource professorale d'un autre département ou autre université, ou personne issue de la pratique et reconnue pour son expertise dans le domaine.</p>	UETS
MÉMOIRE	<p>En conformité avec la Procédure relative aux mémoires, essais doctoraux et thèses :</p> <p>3 ou 4 personnes (si codirection) :</p> <p>DIRECTION de recherche + codirection (s'il y a lieu) et 2 personnes dont une qui peut provenir de l'extérieur de l'UQAC</p> <p>La direction et la codirection réalisent un rapport conjoint.</p>	DÉCANAT DES ÉTUDES

¹⁰ Les personnes ciblées doivent être détentrices d'un doctorat. Dans des situations exceptionnelles, notamment lorsqu'une expertise spécifique est recherchée, une personne détentrice d'un diplôme de maîtrise pourrait faire partie d'un jury d'évaluation.

NORMES DE RÉDACTION DE L'ESSAI¹¹ (3563)

Ce document explicite les attentes de l'UETS quant à la structure ainsi qu'au contenu de l'essai. La taille de ce dernier se situera entre **60 et 75 pages excluant les références et les annexes**. En ce qui a trait à la forme attendue, les personnes sont invitées à se référer au gabarit de rédaction de l'Université du Québec à Chicoutimi.

STRUCTURE ET CONTENU DE L'ESSAI

❖ **Introduction** : Présentation de l'essai et de ses différentes parties.

1. Identification de la problématique sous-jacente au *Stage de pratique spécialisée* (étape 1)

- ⌚ Présentation du problème ou de l'enjeu qui est au cœur du projet de stage
- ⌚ État des connaissances scientifiques à propos du problème ou de l'enjeu
- ⌚ Démonstration de la pertinence du projet de stage pour faire face au problème ou à l'enjeu
- ⌚ Présentation de l'objectif général de l'essai

2. Description du *Stage de pratique spécialisée* (étape 2)

- ⌚ Choix et présentation du milieu (mission, population, etc.)
- ⌚ Approche ou modèle d'intervention privilégié
- ⌚ Type d'intervention (individuelle, groupe [ouvert, fermé], collective, etc.)
- ⌚ Présentation des objectifs et des activités réalisées dans le stage de pratique spécialisée
- ⌚ Recrutement des participants (échantillon)
- ⌚ Modalités d'évaluation de l'intervention

¹¹ Ce document s'inspire du document-cadre élaboré par l'UQO et qui est disponible à l'adresse suivante : <https://uqo.ca/docs/52205>. Nous tenons à remercier nos collègues de l'UQO pour l'autorisation d'utilisation de leur document.

3. Présentation des résultats (étape 3)

- ⇒ Identification des questions que soulève l'expérience de stage, et ce, à partir des résultats obtenus
- ⇒ À partir du questionnement, déterminer le sujet de l'essai, la question traitée et les objectifs de cet essai
- ⇒ Démonstration de la pertinence de la question sujet pour le milieu de pratique, les personnes accompagnées et le travail social
- ⇒ Présentation des résultats liés à la question posée

4. Discussion sur les résultats obtenus (étape 4)

Cette section a pour but de poser un regard analytique et critique sur les résultats obtenus :

- ⇒ Analyse entre les résultats obtenus dans le cadre de l'expérimentation et la recension faite dans le projet initial
- ⇒ Mise en évidence des liens possibles ou les écarts entre la littérature et les observations qui découlent du stage (similitudes, écarts/divergences, éléments émergents/nouvelles directions)
- ⇒ Mise en contexte avec une nouvelle littérature selon la nature du questionnement face aux résultats émergents pour expliquer les résultats
- ⇒ Analyse du potentiel de pérennité des résultats obtenus dans le milieu. Est-ce que le milieu prévoit une suite à ce projet ?
- ⇒ Description du bénéfice que représente la spécialisation pour le développement de la carrière ou pour la profession du travail social, etc.
- ⇒ Questions que soulève l'expérimentation pour d'éventuelles recherches-actions, pour les milieux, les pratiques et les politiques sociales
- ⇒ Si pertinent, formulation de recommandations

❖ **Conclusion :** Brève synthèse des éléments.

❖ **Références :** La rédaction de la bibliographie est effectuée selon les [normes](#) de présentation en vigueur.